

琉球大学学術リポジトリ

ビュジェ地方のフランコプロヴァンス語（アルピタン語）方言における助動詞のシンタックスについて

メタデータ	言語: 出版者: 沖縄外国文学会 公開日: 2020-11-30 キーワード (Ja): キーワード (En): 作成者: Delbarre, Franck メールアドレス: 所属:
URL	http://hdl.handle.net/20.500.12000/47370

La syntaxe des auxiliaires dans certains dialectes francoprovençaux du Bugey

Franck DELBARRE

1.Introduction

Il convient de rappeler que le francoprovençal (aussi appelé de nos jours *arpitan* (Delbarre, 2012) n'est pas une langue unifiée ou standardisée comme le sont par exemple le français, l'italien ou l'espagnol qui disposent d'une norme édifiée par des grammairiens et des institutions telles l'Académie Française en France, si bien que chaque patois (ou dialecte) a sa propre orthographe, parfois non fixée rigoureusement comme c'est le cas du patois du Valromey principalement étudié ici ¹.

Cependant, en 1998, face à la diversité des graphies des divers patois, Stich a proposé une graphie supradialectale (ORA, puis ORB) qui permet de transcrire l'ensemble des dialectes ou patois francoprovençaux dans une orthographe normée tenant compte des diverses réalisations phonétiques des divers phonèmes propres à chaque dialecte ². Mais si son orthographe s'en trouve unifiée et normée, il n'en reste pas moins que le francoprovençal demeure une langue non normée aux niveaux grammatical, syntaxique, phonologique et lexical. Ainsi dans son ouvrage, Stich n'impose aucune forme grammaticale ni aucun lexique propre comme norme du francoprovençal, se montrant ainsi tolérant envers toutes les spécificités grammaticale, syntaxique, phonologique ou lexicale de tel ou tel dialecte ³. Nous respectons nous aussi la diversité sur tous les plans des dialectes étudiés dans cet article.

Ainsi chaque patois de l'aire arpitanophone encore vivant dispose-t-il de son propre code orthographique (Delbarre, 2012). Tronchon (2001) ⁴ a de son côté adopté pour les dialectes du Valromey une orthographe proche du français en notant de nombreuses lettres non prononcées, mais son système graphique manque de clarté et n'est pas sans poser des problèmes de lecture ou d'interprétation des faits linguistiques, comme c'est le cas par exemple pour la notation des lettres euphoniques.

Nous décrivons dans le présent article certains aspects syntaxiques et phonétiques ayant trait au fonctionnement des auxiliaires « être » et « avoir » ⁵ particulièrement dans les patois du Bugey encore attestés dans les années 2000. Mais plus que l'observation traditionnelle concernant l'usage des auxiliaires aux temps composés qui se démarque très peu du français, nous nous pencherons sur une particularité phonétique du paradigme de

« avêr » (« avoir » en ORB) dans les dialectes du Valromey et accessoirement de Prémillieu, en relation apparente avec le phénomène de la liaison, à en juger par la notation graphique, mais dont nous remettons en cause le caractère purement euphonique, et donc la notation graphique, reposant le problème de la transcription des dialectes et langues initialement non écrits et transmis oralement.

2. Les sources de notre étude

Nous ferons référence essentiellement aux dialectes de Prémillieu et du Valromey, situés dans le Bugey même, Prémillieu étant quasiment limitrophe du Valromey, d'où des similitudes dans sa phonologie, sa morphologie et, bien qu'utilisant un système graphique complètement différent de celui du patois du Valromey, dans sa manière de noter les lettres euphoniques pour marquer le phénomène de liaison. S'il y a des variations phonologiques, lexicales, morphologiques, grammaticales et syntaxiques entre ces patois, elles ne les différencient ainsi pas grandement.

Les deux ouvrages sur les patois de Prémillieu et du Valromey décrivent des patois encore vivants et contemporains, mais aux jours sans doute comptés vu le grand âge des locuteurs et l'arrêt du processus de transmission intergénérationnel dans la plupart des foyers (FORA, 2009). Les ouvrages sur les patois du Valromey et de Prémillieu, par leur contenu sous forme de narrations et d'histoires orales pour certains, constituent des témoignages vivants de la langue parlée par ces patoisants, même si on ne peut pas exclure des auto-corrrections ultérieures par les patoisants eux-mêmes au niveau des formes écrites. On peut sans doute considérer la langue de ces ouvrages comme représentatives dans une certaine mesure des pratiques langagières des patoisants de ces localités du Bugey.

3. Des similitudes et des divergences entre la syntaxe française et francoprovençale : généralités ⁶

Nous avons évoqué en 1 les similitudes existant entre les conventions graphiques des auteurs francoprovençaux d'avant le XVII^e siècle et celles du français d'alors, ou encore entre la graphie de Stich et celle du français contemporain. Les similitudes entre ces deux langues ne s'arrêtent pas là. L'absence de description de la syntaxe des divers dialectes francoprovençaux par les divers auteurs que nous avons étudiés s'explique très certainement par la très grande proximité des règles de syntaxe entre ses divers dialectes et le français lui-même. L'absence de description de la syntaxe francoprovençale s'explique aussi parce que la plupart des ouvrages sur les patois de cette langue s'adressent à des francophones, et ne nécessitent apparemment pas de description syntaxique précise des patois arpitans. Ainsi Vianey, dans son travail sur le Patois de la Bridoire, écrit-il (2012 : 3) : « Le patois de l'an 2000 n'est plus celui de 1900 même s'il a gardé beaucoup de termes anciens : on doit l'accepter tel qu'il est et non vouloir un patois idéal qui n'a jamais existé.

[...] A quelques petits détails près, la structure générale de la phrase, la grammaire, la syntaxe sont analogues à celles du français. Il en va de même pour tous les patois sur lesquels j'ai enquêté en Petit-Bugey. Influence du français ? Oui et cette influence s'est renforcée au fil des siècles mais peut-être les ressemblances étaient-elles profondes dès le départ ⁷. [...] Je dirai simplement : le patois recueilli est du patois d'aujourd'hui. » Déjà en 1809, Champollion-Figeac ⁸, dans ses *Nouvelles Recherches sur les Patois*, écrivait non sans exagération au sujet du patois dauphinois : « A deux ou trois mots près, tels que ceux de cruzieu, lampe ; lhoupa, boue ; brayes, culottes, tout est français ou latin, et tout si conforme à l'esprit et aux tournures de la langue française, qu'en la traduisant mot pour mot et dans le même ordre, on aurait presque cette même lettre en vers français, sans que le sens ni la rime fussent défectueux, tant le patois de la ville de Grenoble était conforme au français vers le milieu du siècle dernier, et, depuis, il s'en est chaque jour rapproché davantage ». Ces remarques sont valables bien souvent pour les patois francoprovençaux contemporains du Bugey et illustrent l'absence courante de descriptions syntaxiques de ces patois.

Les divergences d'emploi des auxiliaires en francoprovençal d'avec le français, quel que soit leur rôle syntaxique, sont en effet minimes. Concernant le choix de l'auxiliaire des temps composés, nous n'avons relevé qu'un seul verbe pour lequel l'auxiliaire diffère du français de manière systématique dans l'ensemble des textes étudiés tous patois confondus, à savoir le verbe « tomber » ^{9 10} qui se construit en francoprovençal avec « avoir » ^{11 12}:

¹³

La pomma qu'a t'sail' / la pomme qui est tombée (Valromey, 14) .

La plèva a shéa tota la nouè / la pluie est tombée toute la nuit (Prémillieu, 203)

Le tenère ly a sha dchu / la foudre lui est tombée dessus (La Bridoire, 223)

Cependant on note l'exemple suivant du dialecte de Prémillieu où le participe passé de « être » semble utilisé avec lui-même dans le sens de « aller » (comparer aux exemples ci-dessous):

Nion n'è t itâ o viyè ! / Personne n'y a été voir ! (Prémillieu, 31) ¹⁴

Le Polyte a întâ qu'rî son pâre / Polyte a été chercher son père (Valromey, 11).

On peut aussi noter des divergences entre patois francoprovençaux pour certains verbes. Par exemple, Decour (1973) signale que le verbe *êtrè* se conjugait avec lui-même dans le patois aujourd'hui éteint de Bettant, comme en italien: zhe sen éto', t'é éto', l'è éto', no son éto', voz ètè éto', i son éto' ¹⁵.

Par contre « passer » est souvent utilisé avec « avoir » même dans son sens

intransitif dans plusieurs patois:

É n'è què quan la rôletta a rèpassâ qu' é r'on fé compl'mè a la Léontine sou sa rôletta è son pan / Ce n'est que quand la rolette est repassée qu'ils ont fait compliment à Léontine sur sa rolette et son pain (Valromey, 56).

Le « Front Populaire » a passâ pè nè pâ léssîl'lè la place a lo fachîsto / Le Front Populaire est passé pour ne pas laisser la place aux fachistes (Valromey, 128).

On n'a relevé qu'un seul autre exemple de verbe employé avec un auxiliaire différent de la norme du français moderne :

Poué lo tank américain on rèmontâ dou mid'zor' / Puis les tanks américains sont remontés du midi (Valromey, 136).

Nous n'avons trouvé aucun emploi de verbe pronominal avec l'auxiliaire « avoir » dans les patois du Bugey et du Petit-Bugey, l'emploi de « être » étant commun ici aussi au français contemporain.

On voit que les quelques emplois divergents du français de l'auxiliaire « être » dans les patois du Bugey ne sont pas inconnus du français parlé où l'on retrouve ces emplois de « être » rejetés pourtant par la norme du français d'aujourd'hui. On voit ainsi à quel point le francoprovençal est très proche du français syntaxiquement au moins, ce qui explique le peu de détails syntaxiques dans les ouvrages francophones sur ses divers dialectes. Cependant, cette grande proximité ne signifie pas une totale identité comme le montrent les travaux d'Ascoli au XIX siècle, premier à avoir défini l'ensemble linguistique francoprovençal. Nous allons ainsi nous intéresser aux lettres euphoniques et leur rapport avec les auxiliaires *avaîl'* et *étrè* dans le patois du Valromey, et accessoirement celui de Prémillieu. Nous soulignerons la nature divergente des lettres euphoniques chez ces deux auxiliaires, et montrerons que le z' euphonique d' « *avaîl* » n'est sans doute pas une simple lettre euphonique due à la liaison.

4. Les auxiliaires et leurs lettres euphoniques

4.1. Les lettres euphoniques et leur notation

Le phénomène des lettres euphoniques, expression employée par Gramusset (2008 : 7), correspond en fait au concept de la liaison connue aussi en français. A l'opposé de ce dernier (où l'orthographe impose la notation des consonnes finales non prononcées mais susceptibles de l'être devant un terme débutant par une voyelle), dans bon nombre de patois arpitans, les lettres finales non prononcées demeurent absentes de la graphie adoptée. Decour, lui-même, reconnaissant l'existence de la liaison dans le patois de Bettant tout en

refusant de noter les consonnes finales non prononcées, et Tronchon, notant de manière irrégulière les consonnes finales à l'imitation du français (à des fins de distinction graphique des homonymes notamment), recourent tous deux à des lettres euphoniques suivies d'une apostrophe le plus souvent (car ces lettres se prononcent avec le mot qui suit) pour noter graphiquement toute consonne non écrite originellement dans les mots à la forme du dictionnaire, mais pouvant apparaître à la fois graphiquement et phonétiquement (et pouvant donc se prononcer en contexte). Cela se produit à la limite entre deux termes dont le premier se termine phonétiquement par une voyelle et le second débute aussi par une voyelle, afin d'éviter les hiatus entre deux voyelles consécutives dans la phrase. Noter que la liaison correspond souvent à un stade de prononciation antérieur de la langue où le phénomène existe : ainsi, en français, la liaison s'opère par rapport à des consonnes étymologiques notées graphiquement mais non prononcées devant consonne et facultativement prononcées dans de nombreux cas devant voyelle. Dans le patois du Valromey comme de Prémillieu, la liaison s'opère donc entre deux voyelles, mais suppose l'existence d'une consonne étymologique entre les deux théoriquement (souvent la même consonne qu'en français, mais pas forcément). Tronchon a opté pour une orthographe proche du français et qui note de nombreuses lettres non prononcées, mais son système graphique manque de clarté et n'est pas sans poser des problèmes, comme nous le verrons concernant la notation des lettres dites euphoniques pour l'auxiliaire « avêr ». En français, la liaison peut s'avérer obligatoire, de même que dans les dialectes francoprovençaux. Mais à la différence du français, les graphies de nombre de patois ne notent la liaison et donc la consonne ainsi prononcée à cette occasion que lorsqu'elle a lieu. Comparer :

les oiseaux (français) / lo z'îjô (Valromey) / lo z'ayjô (Prémillieu) d'une part,
 et : les jeunes (français) / lo d'zon-no(Valromey) / lo zhon-no (Prémillieu) d'autre part.^{1 6}

Dans le patois du Valromey qui nous intéresse le plus dans cette dernière partie, ces lettres euphoniques apparaissent notamment entre les articles pluriels et le nom pluriel commençant par une voyelle sous la forme d'un z ou z' (la notation graphique n'est donc pas fixe, mais z' est la forme la plus courante) séparé toujours du premier mot, comme dans l'exemple ci-dessus. Parfois le z est soudé au mot suivant, mais il s'agit vraisemblablement d'erreurs typographiques. Si z / z' est le complément phonétique le plus courant, on en rencontre d'autres occasionnellement. Les lettres euphoniques ne sont naturellement pas présentes devant consonne.

Comme on le voit, l'apparition de ces lettres semble similaire aux situations où en français opère le phénomène de la liaison. Il est intéressant de noter dans les dialectes du Valromey et de Prémillieu notamment la manière dont se manifestent les lettres

euphoniques chez les auxiliaires et leur notation graphique, et notamment dans le cas de « avoir », ce dernier présentant des caractéristiques propres quant à ce phénomène.

4.2. Le verbe « être » et ses lettres euphoniques

Le verbe « être », quelle que soit sa fonction syntaxique ou sa sémantique, peut prendre une lettre euphonique. Voici le paradigme de « être » avec ses compléments phonétiques attestés uniquement à la 3ème personne du présent de l'indicatif (et aussi au passé composé en tant qu'auxiliaire) dans les textes étudiés:

Valromey	Prémillieu	français
ou r è (t) ^{1 7}	o r è (t)	il est
l'è (t)	li è (t)	elle est
é son (t)	é son (t)	ils / elles sont

Voici des exemples de cet auxiliaire avec lettres euphoniques:

On porro viaou [...] s'è t atédou démandâ / un pauvre vieux s'est entendu demander (Valromey, 92).

É son t' allâ solet ou bat'sér / Ils sont allés seuls au lavoir (Valromey, 27)

Na d'zon-na fen'na è na feuille son t' as'tô modè / Une jeune femme et une fille sont aussitôt parties (Val., 126)

Le Glaude è t'on bon v'zin' / Claude est un bon voisin (Valromey, 13)

On rèpâ sein vin è t on zhoro sein sôlayo / Un repas sans vin est un jour sans soleil (Prémillieu, 30)

Nion n'è t itâ o viyè ! / Personne n'y est allé [le] voir ! (Prémillieu, 31)

La lettre euphonique *t / t'* demeure cependant facultative comme en français en toutes situations, y compris si le terme suivant débute par une voyelle:

É r' è enco nué / il est encore nuit (Valromey, 1).

Le Marius dè Mas'gnaou è allâ sè battrè ou Mexique / Le Marius de Massignieu est allé se battre au Mexique (Valromey, 2).

Ou s'è appoué dè la man sou l'épalla dè la Mélanie / Il s'est appuyé de la main sur l'épaule de Mélanie (Valromey, 5).

É sè son égaoulâ on d'zor' / ils se sont engueulés un jour (Valromey, 9).

Le bref examen des lettres euphoniques avec « être » n'a rien dévoilé d'exemplaire quant à la grammaire du francoprovençal par rapport au français où l'apparition des lettres

euphoniques semble avoir lieu dans les mêmes conditions que la liaison en français, du moins à la troisième personne, car les autres personnes ne présentent jamais de lettres euphoniques finales dans les patois observés (en tout cas dans le corpus observé). Mais nous allons voir en quoi « avai'l' » présente des particularités propres et originales dans les dialectes du Valromey (et accessoirement de Prémillieu où le phénomène est beaucoup moins documenté dans les textes) et en quoi la notation z nous semble induire en erreur quant à sa nature (pour nous, il ne s'agit pas d'une lettre euphonique due à une liaison) devant son participe passé. Nous prenons donc essentiellement le dialecte du Valromey en exemple ^{1 8}.

4.3. Le verbe « avai'l' » et ses lettres euphoniques

4.3.1. Le test des participes passés aux temps composés avec « avai'l' »:

D'abord, contrairement aux lettres euphoniques de « étrè », celles de « avai'l' » n'apparaissent pas quand ce verbe est utilisé dans son sens lexical plein (nous n'en avons en tout cas trouvé aucun exemple en 141 pages de corpus). Elles ne semblent présentes que dans la fonction d'auxiliaire des temps composés de ce verbe, mais uniquement lorsque « avai'l' » est utilisé avec lui-même pour auxiliaire, ce que nous allons vérifier plus bas. Voici d'abord les formes du paradigme de « avai'l' » au passé composé, au plus-que-parfait de l'indicatif, au conditionnel passé et au futur antérieur de l'indicatif par exemple pour le dialecte du Valromey, telles que nous les avons relevées dans les textes ^{1 9}:

passé composé	plus-que-parfait	conditionnel passé	futur antérieur
d'j' é z' aou / j'ai eu	d'j'évo z' aou	d'j'arin z aou	d'j'arail z'aou
ou r a z' aou / il a eu	ou r'évè z'aou	ou r'ar' z'aou	
l' a z' aou / elle a eu	l'évè z'aou	l'ar' z'aou	
no z'in z'aou/nous avons eu			
é r on z aou / ils ont eu	é r'évon z'aou	é r'aron z'aou	

La seconde personne de ces temps n'est pas documentée pour ce verbe aux temps composés car les dialogues sont peu présents dans ces textes. Mais il est fort probable que comme en français, ces personnes permettent la liaison en [z] ^{2 0}. Les autres temps et modes composés ne sont pas non plus documentés dans les textes du Valromey. Voici des exemples concrets de l'utilisation de ces formes avec la lettre euphonique z:

Quan t' ou r'a z'aou f'nî sa parm'chon ... / Quand il a eu fini sa permission,... [101].

Lo saou dar' on z'aou le tîn dè parlâ dè laou vîa... / Les soldats ont eu le temps de parler de leur vie...[117].

Lo métrè d'zévon d'guè lè z'écôlè qui (qu'y) évè z'aou ç'to tîn dè tâ dè novellè chôse / Les

maîtres disaient dans les écoles qu'il y avait eu récemment des tas de nouvelles choses [100].

La Léontine évè z'aou on mottet dî maîl apré laou nôce / Léontine avait eu un petit 2 mois après leurs noces [6].

Quan t' é r'on z'aou m'd'zîl'lè la soppa,.../ Quand ils ont eu mangé la soupe,... [9]

...si é r'on z'aou la chance dè dév'nî viaou / ...s'ils ont eu la chance de devenir vieux [83].

N'in é z'aou settè / J'en ai eu sept [90].

Quoui tô què no z' ar' deu qu'y ar' z'aou tan dè t'sand'z'mè in dî z'an ? / Qui nous aurait dit qu'il y aurait eu tant de changements en 10 ans ? [140].

É r an z aou d'abôro fé / ils ont eu vite fait [Prémillieu : 57]

[...] ou r'ar' z'aou on gazogène / il aurait eu un gazogène [131]

Voici maintenant des exemples de temps composés de verbes autres que « avaîl' » mais se construisant avec « avaîl' » comme auxiliaire. Les lettres euphoniques n'apparaissent pas avec les participes passés des autres verbes, y compris ceux débutant par une voyelle:

Chô dè Choutraou a intâ le premîllè / Celui de Sutrieu a été le premier [92].

On duc a intâ touâ / Un duc a été tué [114].

Ou r'a éssé dè copâ / Il a essayé de couper [1].

Chour qu'é r'on arrosâ l'cô / Sûr qu'ils ont arrosé le coup [2].

É l'évon âpellâ Dzosè / Ils l'avaient appelé José [4]

L'a âtéduou què son Ristô déchédîssè / Elle a attendu que son Ristô descende [9].

Quan lè pièrrè dou for' on intâ biè blant'se / Quand les pierres du four ont été bien blanches [11].

Le Glaude évè abadâ lè bêtè ou prê dè mail'zon / Claude avait lâché les bêtes au pré de maison [11].

D'z'é ôbli dè tè dîrè / J'ai oublié de te dire [40].

Ces observations semblent indiquer que z' ne joue le rôle de lettre euphonique qu'aux temps composés du verbe « avaîl' » avec lui-même. Se pourrait-il donc que cette lettre ne soit pas simplement une lettre euphonique, sinon on l'aurait retrouvée devant les autres participes passés à initiale vocalique au moins occasionnellement dans le cas où la liaison ne serait pas obligatoire en telle situation ? Pour confirmer ce fait et aller au-delà, nous avons poursuivi l'analyse avec des énoncés comprenant des adverbes.

4.3.2. Le test des adverbes aux temps composés avec « avaîl' »

L'apparition de la lettre euphonique z dans le paradigme des temps composés de

« *avaîl'* » dans les dialectes contemporains du Valromey et de Prémillieu ne semble pas liée à l'existence d'une consonne étymologique sur l'auxiliaire « *avaîl'* » (d'ailleurs Stich ne note la consonne finale –s que si cette liaison existe ou que ce –s est étymologique), et qui provoquerait ainsi une liaison comme dans le cas de « être », car il apparaît aussi si un adverbe se glisse entre l'auxiliaire et le participe passé de « *avaîl'* », y compris si cet adverbe se termine par une consonne ou qu'il ne comportait pas de –s étymologique final:

Ou r'a tan z'aou paou qu'ou r'è pâlo k'mé on lien'd'zo (il a tant eu peur qu'il est blanc comme un linge (lexique 100).

Chyle qu'a d'abor' zaou paou... / Chyle, qui a d'abord eu peur... [84].^{2 1}

Par ailleurs, si un tel adverbe commence par une voyelle, la lettre euphonique n'apparaît pas en début d'adverbe pour éviter le hiatus avec la finale vocalique de l'auxiliaire (or, quand il y a liaison, sa prononciation est normalement tributaire de la consonne finale étymologique du mot précédent):

Lo traîl-quar' dou v'lad'zo a enco bourlâ / Les trois-quarts du village ont encore brûlé[93].
La Léontine [...] a as'tô préparâ sou la tâbla / Léontine a aussitôt préparé sur la table [1].

Ces dernières remarques et exemples semblent montrer que la lettre *z'* semble avant tout enclenchée dans les dialectes contemporains ici étudiés par le participe passé *aou* lui-même plutôt que par l'auxiliaire « *avaîl'* » à finale vocalique (dont la consonne finale n'est jamais écrite car jamais prononcée). Cela se confirme aux temps simples du verbe « *avaîl'* » où même avec une finale vocalique suivie d'une initiale vocalique *z'* est absent: Y évè éto le mottet dou notéro / Il y avait aussi l'enfant du notaire [2].

Noter enfin que la lettre euphonique peut apparemment se confondre avec celle (étymologique) utilisée lorsque la négation *pâ* ou les adverbes *totadè* (qui semble contenir un –s étymologique non écrit, à en juger par le dictionnaire de Stich, 2003) et *jamè* sont présents:

É n'y a pâ z'aou dè tarteuflè / Il n'y a pas eu de pommes de terre (Valromey, 101).

D'j'é totadé z'aou on féblo pè lè mônèè / J'ai toujours eu un faible pour les monnaies (Prémillieu, 40).

Lè fèn'nè n'évon jamè z'aou s'paou... / Les femmes n'avaient jamais eu si peur... [135]

Cependant, on note que quand le participe passé à initiale vocalique est autre que celui d'« avoir », ces adverbes n'apparaissent jamais avec la lettre euphonique [z] :

Ou n'évè pâ ousâ dîrè qu'ou l'âmâvè / Il n'avait pas osé dire qu'il l'aimait (Valromey, 20).

On notera aussi que le [z] euphonique apparaît avant le participe passé de « avoir » après des adverbes qui n'ont pas non plus de –s en français (mais il existait en latin : cf *justus*) :

Ristô évè jousto z'aou l'tîn dè pîndrè sa courletta / Ristô avait juste eu le temps de pendre sa gourde (Valromey, 19).

4.3.3. Deux indices supplémentaires décisifs

Pour finir, voici deux exemples qui font la démonstration ultime que la lettre euphonique z' devant le participe passé de « avâil' » n'est pas une simple lettre euphonique mais fait plutôt partie du participe passé de ce verbe lui-même :

Quan tuî sè son z'aou lèt'sîl'lè lo daîl' apré le civè dè la Léontine enco, [...] on a deu ou Ristô qu'... / Quand ils se furent encore léché les doigts après le civet de Léontine, [...] on a dit à ristô que... (Valromey, 56)

En effet, dans l'exemple ci-dessus, la forme *sè son z'aou lèt'sîl'lè*, au passé surcomposé, contient la lettre euphonique z' devant *aou*, alors que la lettre euphonique apparaissant normalement après la 3pp *son* devrait être t' !

Un t' euphonique apparaît à la 3ps dans l'énoncé suivant aussi:

Quin'ta téta ar' t'y pouî fârè, hin ? / quelle tête aurait-il pu faire, hein ? (Valromey, 111).

Ce t' est la seule forme trouvée dans les textes du Valromey prouvant l'existence du –t étymologique de la 3ps du verbe « avâil' » (au mode conditionnel dans cette phrase), apparu ici pour les besoins de l'interrogation inversée face au pronom personnel sujet y (il), dont cette forme elle-même n'est attestée qu'ici. Or, on devrait avoir z' comme dans cet exemple :

[...] ou r'ar' z'aou on gazogène / il aurait eu un gazogène [131]

La généralisation de la lettre euphonique dans le paradigme d' « avâil' » du patois du Valromey ne semble ainsi pas simplement relever du phénomène de liaison due à une lettre étymologique non écrite normalement dans certains dialectes du Bugey (la notation *z'aou* est aussi utilisée pat Gramusset pour le patois de Prémillieu), mais d'une fossilisation du phonème [z], lui-même peut-être issu originellement du phénomène de liaison aux temps composés de ce verbe à certaines personnes, mais devenu une sorte de préfixe du participe

passé même de « *avaïl'* » limité à ses propres temps composés. Mais nous ne saurions dire quelle est l'origine véritable de ce phonème *z'* ici. Il apparaît d'ailleurs dans de bien rares énoncés que le *z / z'* euphonique est rattaché graphiquement au participe passé de « *avaïl'* », sans qu'on puisse affirmer que cela soit délibéré (éventuelle prise de conscience occasionnelle des auteurs sur la nature de cette lettre apparemment euphonique par rapport au participe passé de ce verbe ?) ou que le typographe ait oublié l'apostrophe^{2 2}, les erreurs typographiques étant fréquentes dans les ouvrages étudiés sur les patois du Valromey et de Prémillieu.

5. Conclusion

A travers cet article, nous avons souhaité décrire de manière succincte la syntaxe et certains aspects phonologiques, parfois en lien avec la syntaxe, des auxiliaires « être » et « avoir » dans les dialectes francoprovençaux d'une partie du Bugey, tels qu'ils sont employés dans les textes que nous avons à disposition. Ce travail de description systématique n'a semble-t-il jamais été fait auparavant pour ces dialectes et constitue le principal intérêt de notre contribution, même s'il n'est sans doute pas exhaustif et ne peut remplacer un vrai travail de terrain au contact des locuteurs. Cette analyse offre en tout cas un regard contemporain et récent sur la syntaxe des auxiliaires dans ces dialectes bugistes qui s'ajoute aux travaux précédents sur des patois d'autres régions francoprovençales.

Nous ne saurions conclure définitivement sur la véritable nature du morphème *z / z'* présent dans le participe passé du verbe « *avaïl'* » dans le dialecte du Valromey (et dans celui de Prémillieu) en l'absence d'analyse historique, ce qui rend difficile une explication étymologique de cette lettre euphonique aux personnes autres que la deuxième du singulier et la première du pluriel^{2 3} (où le français d'ailleurs permet en tout cas la liaison en [z] conformément aux désinences latines dont sont généralement issues les désinences françaises, mais dans quelle mesure comparer les patois francoprovençaux avec le français systématiquement même si ces deux ensembles linguistiques ont une origine commune ?).

On peut se demander cependant pourquoi les auteurs des textes du Valromey et de Prémillieu préfèrent l'écrire séparément du participe passé de *avaïl'* dans la mesure où ce phonème n'apparaît jamais pour d'autres participes passés à initiale vocalique, ni devant des adverbes à initiale vocalique. Il fait ainsi vraisemblablement partie du participe passé du verbe « *avaïl'* » dont la véritable forme actuelle serait *zaou*, forme apparaissant d'ailleurs très sporadiquement dans les textes du Valromey (délibérément ?) alors que la forme *aou* sans *z'* euphonique n'apparaît jamais dans les textes étudiés du moins^{2 4}. On trouve par ailleurs la graphie *z-aou* dans la retranscription d'un texte probablement écrit par un Genevois et repris par Tuailon (2001 : 99)^{2 5}, attestant de l'ancienneté de ce phonème accolé au participe passé de « *avêr* » (ORB) dans certains patois francoprovençaux.

Est-ce par mimétisme de l'orthographe française où le participe passé de ce verbe est

eu que les auteurs conservent la graphie *z'* séparée ? En effet, il est un fait que de nombreux patoisants préfèrent parfois une orthographe rappelant celle du français afin de faciliter la reconnaissance graphique des mots. Cela repose en tout cas le problème de la graphie des langues non écrites, dont le caractère instable ou flottant de la graphie s'illustre très bien à travers le cas du participe passé *z'aou* (/zaou) dans les dialectes étudiés ici.

Notes

¹ Si le francoprovençal n'a jamais disposé d'une norme commune, cela ne signifie pas que ses dialectes ne s'écrivaient pas. Il existe (Tuailon, 2001) une littérature dès le moyen-âge, chaque auteur écrivant dans son propre patois d'origine, souvent en s'inspirant des pratiques graphiques du français de l'époque. En effet, dès cette époque reculée, le français pénétrait déjà l'aire linguistique francoprovençale dont les élites étaient sans doute en tout ou partie bilingues.

² Son système graphique rappelle la graphie classique utilisée pour l'occitan (Sibille, 2000), donnant à chaque graphème plusieurs possibilités de prononciation selon les locuteurs, avec un aspect archaisant et étymologisant (notation de lettres non prononcées).

³ Son but n'est pas non plus de remplacer toutes les graphies particulières existantes des divers patois de l'aire francoprovençale, mais plutôt de proposer un moyen graphique de communication interdialectale, utilisé entre autres pour le roman *Lo Temps* de l'auteur valdotain Floran Corradin (2008) ou la publication de versions francoprovençales de Tintin.

⁴ Les patois de Bresse et de Savoie continuent souvent d'utiliser la fameuse graphie de Conflans, tandis qu'en son temps Decour (1962) avait inventé lui-même un code orthographique original pour noter le patois de Bettant (et qu'il souhaitait étendre à d'autres de la région). Gramusset (2008) a opté quant à lui pour une graphie purement phonétique du patois de Prémillieu.

⁵ Voici les infinitifs équivalents des auxiliaires français *être* et *avoir* donnés en fonction du dialecte considéré :

français	Bettant	Prémillieu	Petit-Bugey	Valromey
être	être	étrè	être	étrè
avoir	avo'e	avaye	avé	avaïl'

⁶ Quant à la morphologie même, notons les formes écourtées du verbe « avoir » aux 1pp et 2pp:

français	Bettant	Prémillieu	Valromey	La Bridoire
nous avons	noz an	no z ein	no z' in (on)	noz an
vous avez	voz o'	vo z a	vo z' é	voz â

⁷ Tuailon affirme que le francoprovençal s'est séparé de la langue d'oïl, refusant certaines innovations notamment phonétiques propres aux dialectes d'oïl du nord de la France, dès l'époque carolingienne (2001 : 11).

⁸ Passage cité dans la préface à *Poésies en patois du Dauphiné* (1874 : 150)

⁹ Mais le verbe français apparenté « choir » aujourd'hui quasi inusité se conjugue bien lui aussi avec « avoir ». Simplement, pour les francophones contemporains ne connaissant pas les patois francoprovençaux, cela est surprenant.

^{1 0} Il est à noter que le verbe *tonbâ* (tomber) de même sens que *sha / shaîl' / sho'e* se conjugue soit avec « être » comme en français, soit avec « avoir » dans les patois où ce verbe existe: la glas de l orlôzh ke ta tonbâ (La Bridoire, 226) , mais : la pyéra k a tonbâ (id., lexique).

^{1 1} En patois de Grenoble, le verbe « rester » se conjugue avec « avoir » : Et lo pou qu'a resta se trove confondu [Grenoblo malhérou, 37] ; Chien l'un n'a ren resta din se caisse de mana (chez l'un il n'est rien resté dans sa caisse de...) [Grenoblo malhérou,130].

^{1 2} Pour le patois de Bettant, autre localité à la limite occidentale du Bugey, nous avons ainsi le paradigme suivant du verbe *sho'e*: zh'é sho'e, t'o' sho'e, l'a sho'e, etc.

^{1 3} Par souci de clarté, tout exemple en patois est suivi entre parenthèses du nom du lieu où est parlé le patois utilisé dans l'ouvrage dont est tiré l'exemple, suivi du numéro de la page du texte. Ainsi (Valromey, 13) signifie-t-il que l'exemple provient de la page 13 de l'ouvrage traitant du patois du Valromey.

^{1 4} En effet, dans les autres énoncés, l'auxiliaire « avoir » est utilisé pour ce verbe : E r'a itâ kemein le premié kô ! / Cela a été comme la première fois ! (Prémillieu, 34).

^{1 5} Dans le patois de Tignes, en Savoie, le verbe *èsrè* (être) se conjugue avec les deux auxiliaires en libre choix: z'ey èssa = zou si èssa (j'ai été). in : *Le patois de Tignes - Savoie* (1998)

^{1 6} Noter la consonne finale sur les noms « oiseaux » et « jeunes », toutes deux marques du pluriel (donc non présente au singulier) et non prononcées en français sauf éventuellement devant un adjectif débutant par une voyelle.

^{1 7} Les lettres euphoniques sont mises entre parenthèses car elles n'appartiennent graphiquement pas au paradigme du verbe et ne sont pas mentionnées dans les brefs mémentos grammaticaux des ouvrages étudiés.

^{1 8} Dans le dialecte de Bettant (Decour : 1973), « avoir » a développé une semi-voyelle y-présente sur le participe passé à toutes les personnes. zh'é yâw (j'ai eu), t'o' yâw, (tu as eu), l'a yâw (il a eu),etc. et à tous les temps composés : zh'o'vo' yâw (j'avais eu), zh'aro'e yâw (j'aurai eu), etc. Le patois de la Bridoire (Vianey : 2012) donne la forme *yeû* pour le participe passé d' « avoir ». Le paradigme des temps composés d' « avoir » dans le dialecte de Lyon de la fin du XIX siècle ne présente que la forme *aviu* (Villefranche : 1991). Martin (1978, 454) parle de « consonne de transition (j, y, z) pour donner plus de consistance » au participe passé de ce verbe. Cela nous conforte dans notre analyse sur la nature du z' devant le participe passé de « avâil' » dans les dialectes du Valromey et de Prémillieu.

^{1 9} Dans les paradigmes des temps composés de « avoir » conjugué avec lui-même, il convient de distinguer les compléments phonétiques des pronoms personnels sujets rendus nécessaires par la voyelle initiale de l'auxiliaire. Ce qu'il faut remarquer ici, c'est que le complément phonétique entre l'auxiliaire et son propre participe passé est toujours [z] alors que celui entre le pronom sujet et l'auxiliaire diffère selon le pronom.

^{2 0} La présence de la lettre euphonique [z] demeure douteuse à la seconde personne du pluriel car Stich adopte la graphie -d dans ce cas (pourtant le latin a bien la finale -tis à la 2pp), suggérant que la liaison en [z] ne se ferait donc pas à cette personne. Nous n'avons pas d'exemple d' « avâil' » conjugué à un temps composé à cette personne et devant voyelle malheureusement.

^{2 1} remarquer que z est ici soudé à *aou* dans le texte même. Nous y revenons plus tard.

^{2 2} Exemples relevés dans le patois du Valromey :

Le D'josé [...] a zaou son chartifica a l'écôla / José a eu son certificat à l'école [99].

Y a zaou dè z'élection / Il y a eu des élections [128]

Chyle qu'a d'abor' zaou paou... / Chyle, qui a d'abord eu peur... [84].

L'a tellamè zaou paou / Elle a tellement eu peur [135].

Ou n'a pâ zaou la chance dè son parè / Il n'a pas eu la chance de son père (Valromey, 96).

^{2 3} En fait, en ancien français comme en français contemporain, on trouve de nombreux verbes qui ont la finale –s à la première personne du singulier (Bonnard et Régnier, 1991 : 94-95). Cette consonne n'est pas étymologiquement liée à la terminaison en –o des verbes latins à cette personne. Elle provient au contraire de la disparition de la terminaison latine qui a fait que les personnes du singulier aient eu leur forme de conjugaison réduite à leur radical. Si le radical se terminait par –s ou –sc, c'est naturellement que –s s'est imposé pour orthographier la 1ps et la 2ps de ces verbes. Cette graphie s'est ensuite élargie aux autres verbes irréguliers notamment, voire aux verbes réguliers du 1^{er} groupe (*j'ains* pour *j'aim* ; in: *Rose*, 1969), sauf « avoir » cependant.

^{2 4} L'absence de la forme *aou* sans *z* euphonique est peut-être due au hasard des documents étudiés, mais un tel hasard est toutefois troublant, si hasard il y a.

^{2 5} « Que j'ay z-u ouna bella pou ! » (Que j'ai eu une belle peur !)

Vers tiré de la *Joyeuse Farce à trois personnage* (Lyon, 1595)

Références

Bonnard, H. & Régnier, C. (1991). *Petite grammaire de l'ancien français*. Magnard : France

Decour, A. (1962). *Système orthographique convenant aux dialectes des régions de l'Ain*. France : Mantes-la-Jolie

Decour, A. (1973). *Grammaire du patois de Bettant*. Mantes , Bettant: France

Delbarre, F. (2012). Arupitango no shakai-gengogakutei-jittai – shômetsu no kiki ni sarasarete iru, amari shirarete inai romansugo no hitotsu. *Southern Review* 27, 83-96
FORA (*Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes*). Etude pilotée par l'Institut Pierre Gardette. France : Lyon (2009)

Gramusset, R. (2008). *Le patois de Prémillieu*. Le Dreffia : France

Martin, J.B. (1978). *Le verbe francoprovençal*. Thèse soutenue à l'Université de Grenoble

Sibille, J. (2000). Ecrire l'occitan : essai de présentation et de synthèse. In Caubet, D., Chaker, S. & Sibille, J. (eds), *Codification des langues de France*, 17-38. L'Harmattan : Paris

Stich, D. (1998). *Parlons francoprovençal*. L'Harmattan : Paris

Stich, D. (2003). *Dictionnaire francoprovençal-français*. Le Carré : Thonon-les-Bains

Tronchon, J. & al (2001). *Le patois du Valromey*. Sites et monuments du Valromey : France

Tuaillon, G. (1983). *Le francoprovençal – Progrès d'une définition*. St Nicolas.

Réimpression de l'article paru dans *Tra.Li.Li*, 10-1 (1972), 293-339

Tuailon, G. (2001). *La littérature en francoprovençal avant 1700*. ELLUG : Grenoble
Vianey, C. (2012). *Le patois de la Bridoire*.
<http://patois.petit.bugey.free.fr/textes/patois-pdf/pat_labridoire.pdf> (04/01/2013)

要旨

ビュジェ地方のフランコプロヴァンス語（アルピタン語）方言における 助動詞のシンタックスについて

本論は主にフランスのビュジェ地方でまだわずかに話されているフランコプロヴァンス語（アルピタン語）の方言（特にヴァルロメー方言）における助動詞 *étrè*（フランス語だと *être*）と *avaïl'*（フランス語だと *avoir*）のシンタックスについて述べている。本論で使った例文は現在の方言話者によって書かれた資料に基づいたものなので、現代的な方言による助動詞の用法に対するイメージを与えることを目的とする。

ビュジェー地方のフランコプロヴァンス語諸方言におけるシンタックスは基本的に現代フランス語とあまり異なっていないことを確認してから、特にヴァルロメー方言の助動詞 *étrè* と *avaïl'* が持つ音声的な特徴とその記述方法にも焦点を当てる。

一応、フランコプロヴァンス語においては Stich（1998）が提案したフランコプロヴァンス語の諸方言に対する統一記述法以外、各方言は相変わらず以前からの記述法方を使っているか、最近方言を記述するために作られた特有の記述方法を使っている。ヴァルロメー方言の場合には、ある程度フランス語に似たスペルが使われているが、その記述法方には不安定要素があるので、たびたび何が正しいスペルかという問題が出る。スペル問題は語彙自体のみではなく、文法項目にも影響を与えている。それは特にフランス語文法においてリエゾンと呼ばれる現象の記し方だ。例えば、*avaïl'*の過去分詞のスペルにはもともとリエゾンとして記されている音便文字の *z* が現れるが、この文字（音素）は本当にリエゾンの役割を果たしているものかどうかについて調査する。

特にビュジェー地方のヴァルロメー方言を記録した資料を中心に、助動詞 *étrè* と *avaïl'* に関してこのような簡潔だが、画一的な分析と描写が行われたのは初めてである。その特性が本論に重要性を与えるが、今後のビュジェー地方のフランコプロヴァンス語諸方言に対するシンタックス研究の第一歩に過ぎないであろう。